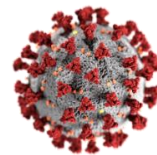




RIPOSTE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 AU CONGO

SITREP N° 123 DU 03 JANVIER 2021



DATE DE NOTIFICATION DU 1 ^{ER} CAS	14 MARS 2020
PERIODE RAPPORTEE	01 AU 02 JANVIER 2021
DATE DE PUBLICATION	03 JANVIER 2021

I. FAITS SAILLANTS

- **29** nouveaux cas confirmés de COVID-19 ont été enregistrés au cours des deux derniers jours ;
- **Aucun** décès ;
- **133** patients COVID-19 actuellement hospitalisés dans les sites officiels de prise en charge, **15** patients sous oxygénothérapie (6 à Brazzaville et .9 à Pointe-Noire).

I. SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU CONGO AU 02 JANVIER 2021

CAS CONFIRMES	CAS GUERIS	NOMBRE DE PERSONNES TESTEES	DECES
7 160	5 846	73 390	112
NOUVEAUX CAS	CAS ACTIFS	CAS IMPORTEES	TRANSFERES
29	1 191	50	11
			TAUX DE LETALITE
			1,51%

➤ Situation de l'épidémie dans la période du 1^{er} au 2 janvier 2021

- **270** personnes ont été testées dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Cuvette et la Sangha, **29** résultats se sont révélés positifs. Le taux de positivité pendant cette période est de **10,74% (+5,1)** ;
- A Brazzaville, 203 personnes ont été testées, 15 résultats se sont révélés positifs, taux de positivité : **7,39%** ;
- A Pointe Noire, 57 personnes ont été testées, 13 résultats se sont révélés positifs, taux de positivité **22,81%** ;
- Dans le département de la Sangha, 1 personne a été testée positive ;
- Le département de la Cuvette, 9 personnes ont été testées négatives ;

- Les huit (08) autres départements du pays sont silencieux , du fait qu'aucun prélèvement n'a été réalisé.

Les principales caractéristiques des 29 cas positifs sont les suivantes : 22 sont des hommes et 07 des femmes, soit un ratio homme-femme de 3,14. La moyenne d'âge est de 40,72 ans. Le patient le plus jeune est âgé de 11 ans et 67 ans pour le patient le plus âgé.

- ⇒ La période de fin d'année, caractérisée par le confinement à domicile des populations, n'a pas permis d'obtenir un nombre important des prélèvements.
- ⇒ Le taux de positivité à Pointe-Noire a atteint son niveau le plus élevé depuis début de la pandémie au cours de ces deux premiers jours du mois de janvier 2021.

➤ Situation globale de l'épidémie au Congo

Comme le montre le Tableau 1, du 14 mars 2020 au 02 janvier 2021, au total **73 390** tests RT-PCR ont été réalisés dans les laboratoires certifiés par le comité technique de riposte, pour **7 160 cas confirmés de COVID-19**. L'âge moyen des malades est de 40,43 ans. Au total, 108 décès ont été enregistrés, soit environ 2 décès pour 100 patients COVID-19. L'âge moyen des malades décédés est de 55,47 ans et les extrêmes de 10 ans et 87 ans.

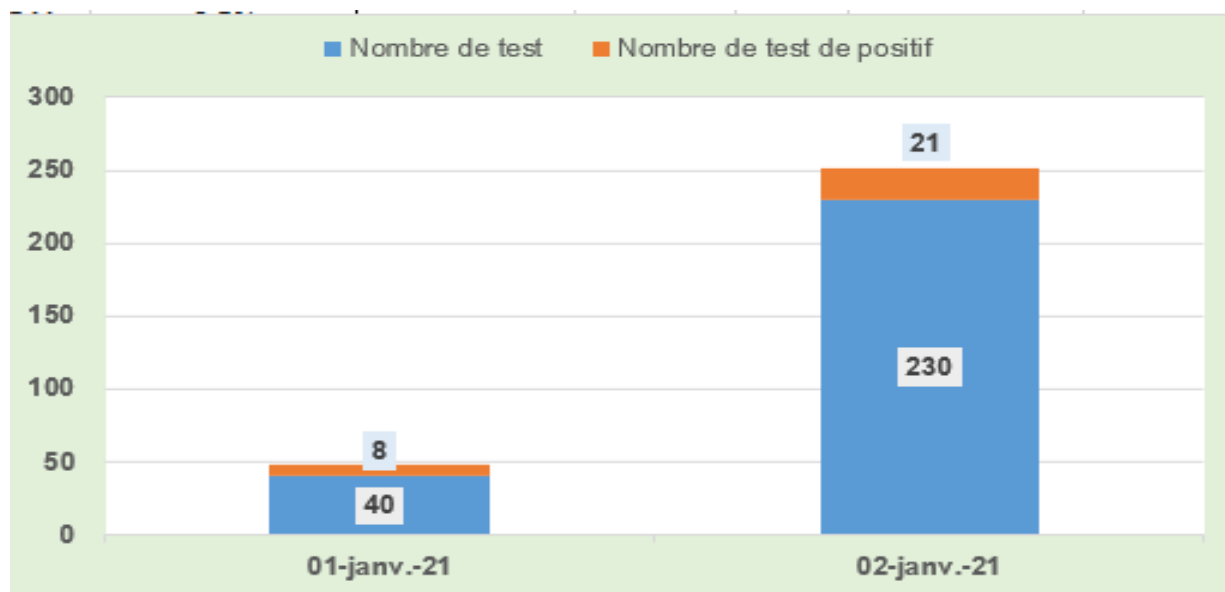


Figure 1 : Répartition du nombre de cas du 1er au 2 janvier 2021

Tableau 1 : Répartition des cas positifs au COVID-19 par département et selon le mois, du 14 mars 2020 au 02 janvier 2021

Département	Mois de confirmation de la positivité											Total	%
	Mars	Avril	Mai	Juin	juill.	Août	Sept	Octobre	Nov.	Déc.	Janvier 2021		
Bouenza			3	5	11	11		1	3			34	0,5
Brazzaville	29	117	184	615	1 614	562	121	147	416	877	15	4 697	65,6
Cuvette		1		2	2	47		2				54	0,8
Cuvette-Ouest				3	7	45						55	0,8
Kouilou		3	3	7	38	10		5	20	3		89	1,2
Lékoumou				1	5	4						10	0,1
Likouala							16	1	26			43	0,6
Niari				4	36	6	1			1		48	0,7
Plateaux								34		31		65	0,9
Pointe-Noire	14	63	202	333	435	268	90	77	107	310	13	1 912	26,7
Pool		4	1	2	10	1		1		2		21	0,3
Sangha		1				130					1	132	1,8
Total général	43	189	393	972	2 158	1 084	228	268	572	1 224	29	7 160	100,00

Comme le montre la **Figure 1**, depuis le début de la pandémie, de Mars à Novembre 2020, le seuil de 1 000 cas confirmés de COVID-19 par mois a été franchi en Juillet et en Aout 2020.

Au plus fort de l'épidémie au mois d'août 2020, le ministère de la santé avait notifié 1080 cas confirmés. Les 3 mois suivants (septembre, octobre, novembre), 1 084 cas ont été notifiés, avec en moyenne 353 cas par mois.

Le nombre élevé des cas observé courant décembre 2020 est inquiétant. En effet, le Ministère en charge de la santé a notifié 1 220 cas confirmés de COVID-19 au cours du mois de décembre 2020, soit plus de trois (3) fois supérieure à la moyenne mensuelle des 3 derniers mois (353 cas).

Avec 1 224 cas notifiés, décembre est, depuis début de l'épidémie, le deuxième mois où le pays a enregistré le plus personnes COVID-19 positif, après les 2 158 cas enregistrés en juillet 2020.

A cette date, l'analyse de l'évolution mensuelle du nombre de cas COVID-19 au congo montre que, le pays est désormais confronté à sa seconde vague de l'épidémie de COVID-19. Cette situation appelle au renforcement des interventions de riposte, de manière à « construire une digue » afin d'éviter un débordement des services de santé.

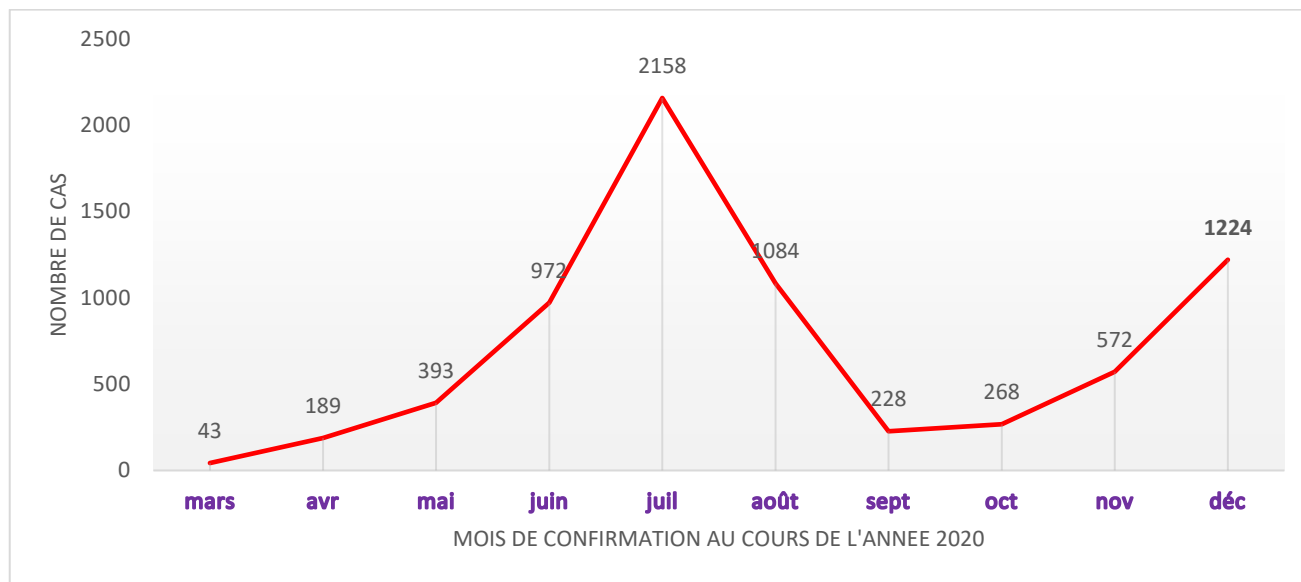


Figure 2 : évolution mensuelle du nombre de cas confirmés de COVID-19 au Congo, 14 Mars 2020 au 31 décembre 2020

- **Evolution mensuels des cas COVID-19 positif par départements**

Brazzaville et Pointe-Noire constituent les deux départements qui ont enregistré la quasi-totalité des cas de COVID-19. En effet, sur les **7 160** cas notifiés au niveau national, ces deux départements comptabilisent 92% des cas. On observe un rebond du nombre de cas dans ces deux départements, bien que la stratégie de dépistage passive actuellement mis en œuvre ne permet pas d'estimer la prévalence nationale de COVID-19 (Figure 3 et Figure 4).

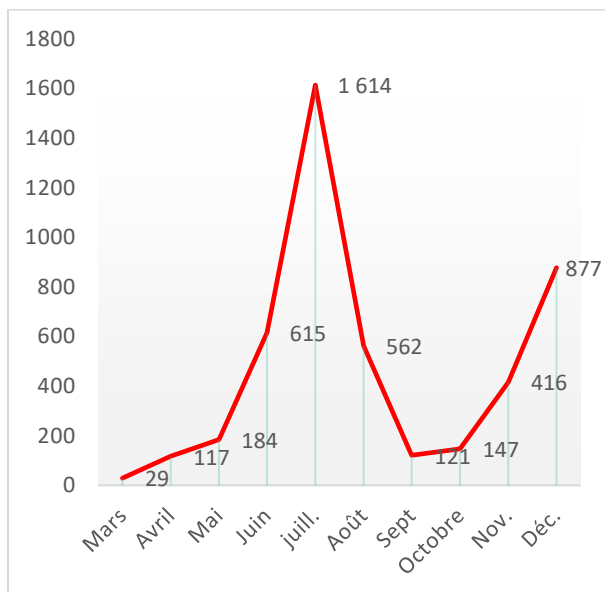


Figure 3 : Evolution mensuelle du nombre de nouveaux cas de COVID-19 à Brazzaville

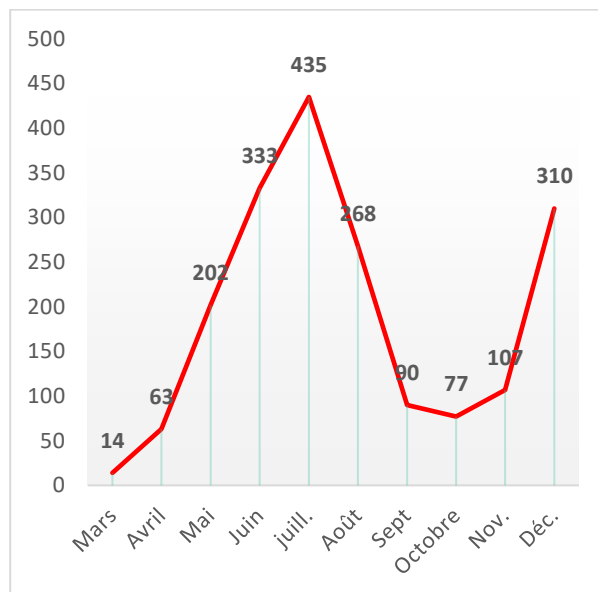


Figure 4 : Evolution mensuelle du nombre de nouveaux cas de COVID-19 à Pointe-Noire

Huit (8) % des cas covid-19 ont été enregistré dans les autres départements du pays. Toutefois, le faible taux de prélèvement dans ce département ne permet pas de donner une appréciation objective de la saturation épidémiologique. En effet, à cause du manque de financement adéquat, ces départements sont souvent silencieux du fait de la faible opérationnalité des cellules départementales de riposte (Figure 5).

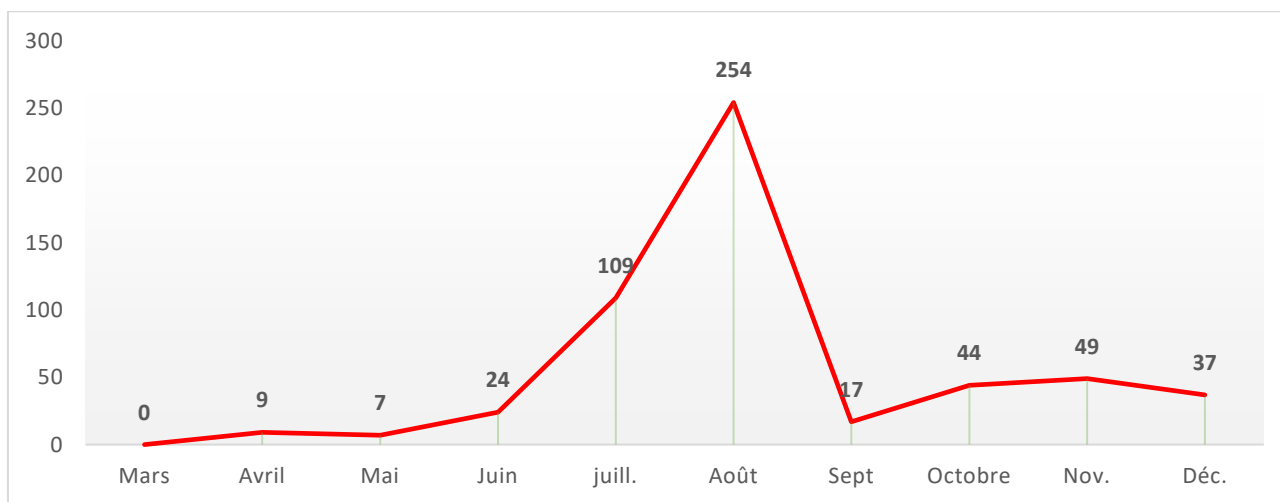


Figure 5 : Evolution mensuelle du nombre de nouveaux cas de COVID-19 dans les autres départements

La figure 6 montre la répartition des cas positifs selon le statut. Le pourcentage des cas actifs représente 16,64% (+0,34%) par rapport au Sitrep 122. La proportion des personnes guéries est de 81,69%.

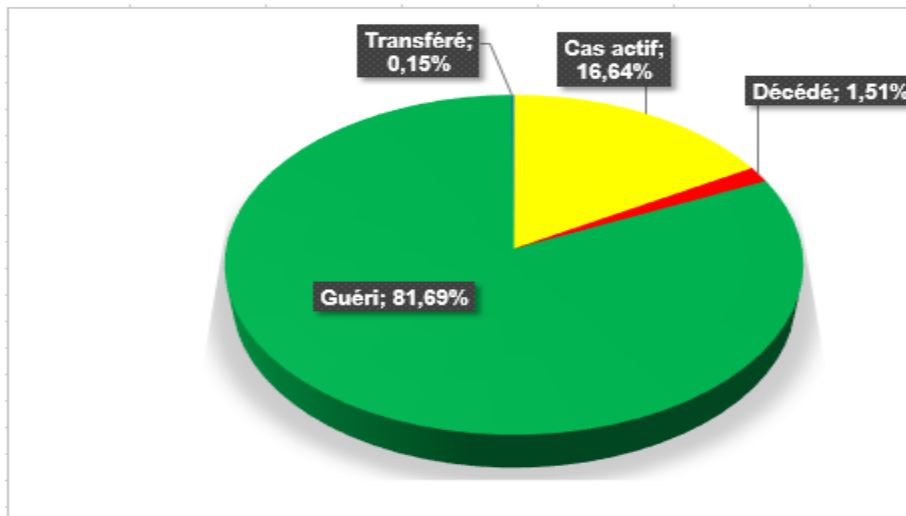


Figure 6 : Répartition des cas confirmés de COVID-19 en fonction du statut

Tableau 2 : Répartition par statut et selon le mois des cas confirmés COVID-19 au Congo, du 14 mars 2020 au 02 janvier 2021

Statut du malade	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Janvier 2021	Total
Transféré	3			7						1		11
Guéri	37	180	379	938	2 137	1 074	222	265	570	44		5 846
Décédé	3	9	14	27	21	10	6	3	2	17		112
Cas actifs										1162	29	1 191
Total	43	189	393	972	2 158	1 084	228	268	572	1 224	29	7 160

- **Evolution du nombre de Décès COVID-19 au Congo**

Concernant les décès, la commission prévention et contrôle des infections du comité technique de riposte a réalisé à ce jour 112 enterrements dignes et sécurisés (EDS) des personnes décédées de COVID-19 (test RT-PCR positif) et 31 EDS COVID-19 non confirmés (test RT-PCR non réalisé) mais fortement suspects (cas probables).

Les décès surviennent à 52% dans la tranche d'âge de 25 à 59 ans et à 45% chez des personnes âgées d'au moins 60 ans. La Figure 7 montre l'évolution mensuelle du nombre de décès et du taux de létalité.

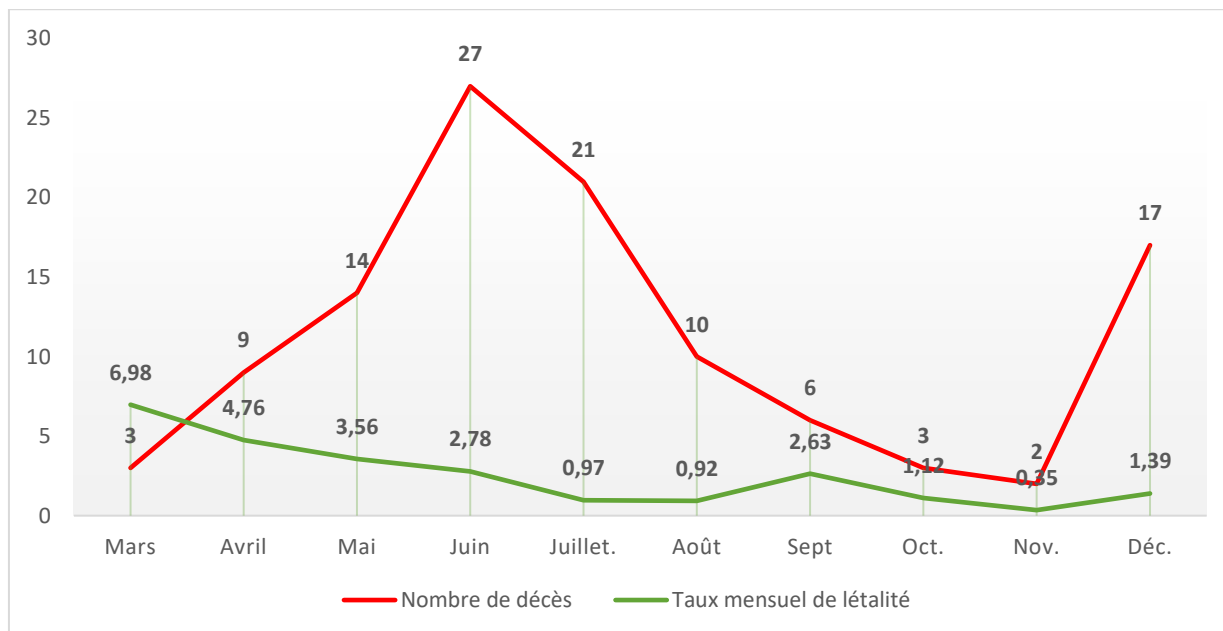


Figure 7 : évolution du nombre de décès et de la létalité chez les patients COVID-19 dans les sites de prise en charge

La figure 8 ci-dessous montre que le taux de positivité hebdomadaire, après avoir atteint son niveau le plus bas (1,8%) à la 40^e semaine épidémiologique se trouve à 7,3% à la S53 comparé au taux de 10,2% de la semaine S52. **Ce taux de positivité élevé témoigne d'une chaîne de transmission active, mettant ainsi en exergue le besoin de renforcement des mesures de prévention au sein de la population, mais également de recherche de cas contacts.**



Unité*Travail*Progrès

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

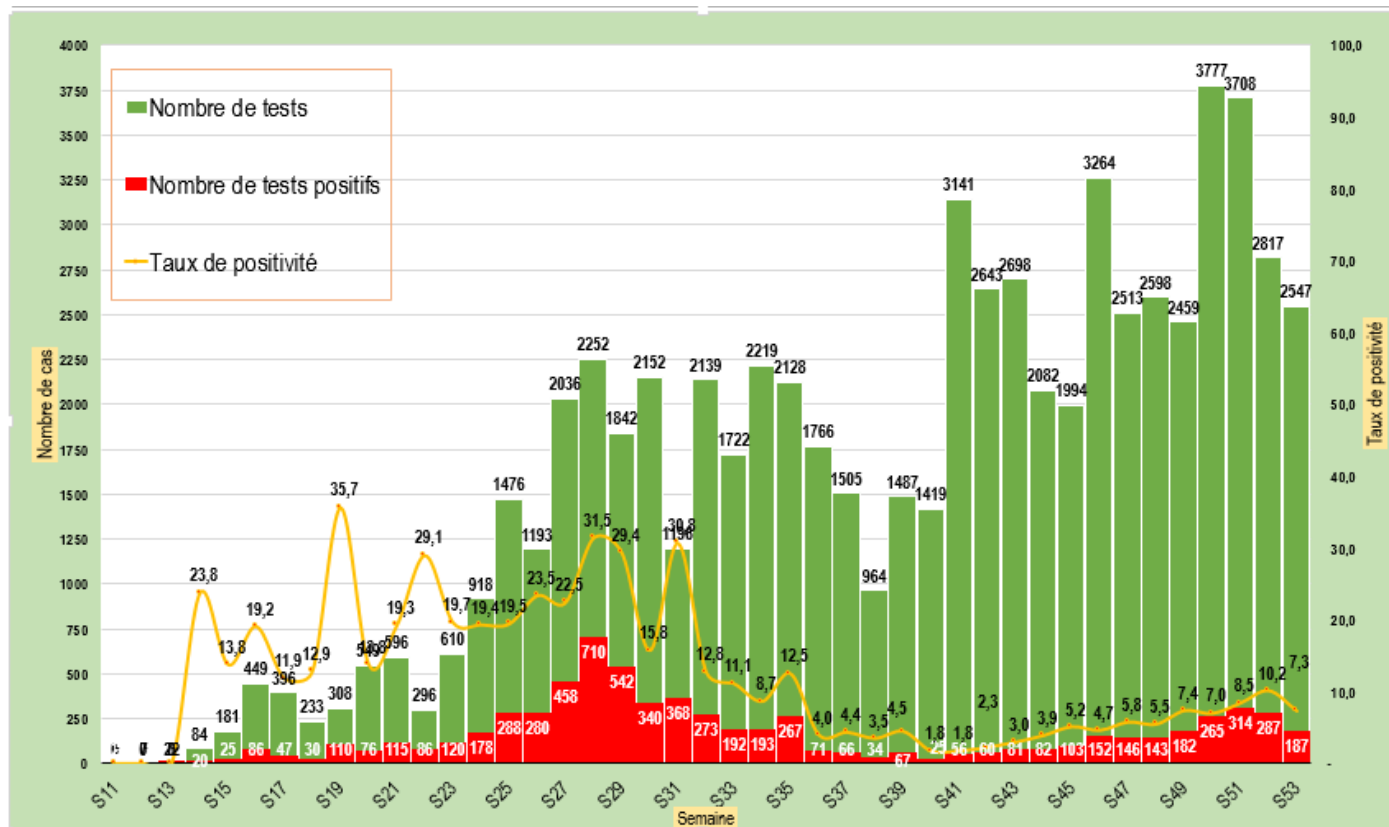


Figure 8 : Evolution par semaine du taux de positivité des prélèvements COVID-19

La figure 9 ci-dessous montre que le nombre de cas actifs a atteint son plus bas niveau à la semaine 34, après le pic épidémique de juillet-août. Depuis, le nombre de cas actifs connaît une tendance à la hausse jusqu'à atteindre 1 191 cas à la semaine 53. Ce chiffre témoigne une fois de plus, la persistance de la chaîne de transmission du coronavirus COVID-19 au sein des populations. **Devant cette évidence, le listage et le suivi des personnes contacts nécessitent d'être renforcés. De même, des efforts doivent être entrepris pour réduire les délais de rendu des tests biologiques de fin de traitement.**



Unité*Travail*Progrès

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

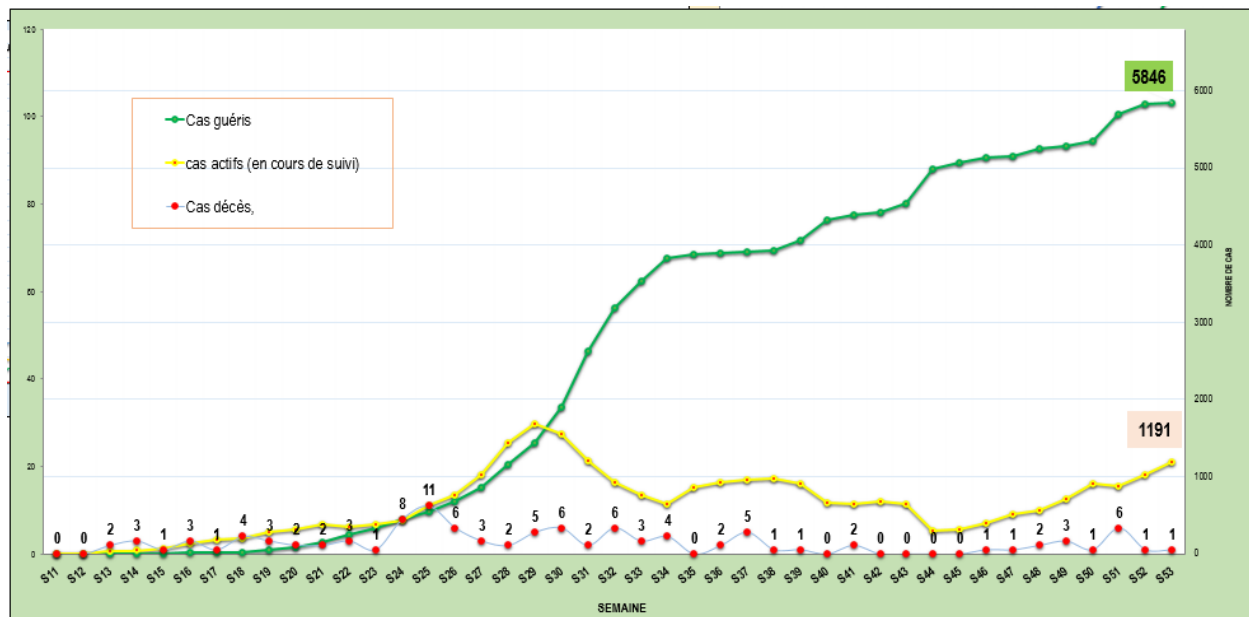


Figure 9 : Courbe des cas covid-19 au 02 janvier 2021, au Congo par semaine épidémiologique

TABLEAU 3: Répartition par département et par district sanitaire des cas confirmés de COVID-19 au Congo, 14 mars 2020 au 02 janvier 2021

Département	District sanitaire	Cumul des cas confirmés	Cas actifs	Cumul des cas guéris	Cumul des décès dus au Covid-19	Cas importés	Masculin	Féminin
Bouenza		34	0	33	1	0	28	6
	Madingou	1	0	1	0	0	0	1
	Mouyondzi	1	0	1	0	0	1	0
	Nkayi-kayes	32	0	31	1	0	27	5
Brazzaville		4 693	870	3 743	74	34	3 024	1 669
	Bacongo	282	76	201	5	5	189	93
	Djiri	520	109	406	3	5	331	189
	Madibou	217	61	154	1	2	124	93
	Makélékélé	401	109	288	4	0	255	146
	Mfilou	340	48	287	5	0	213	127
	Moungali	972	182	771	22	1	605	367
	Ouenze	534	87	436	11	8	331	203
	Poto-poto	683	142	529	6	6	449	234
	Talangai	742	55	670	17	7	526	216
	Ile Mbamou	2	1	1	0	0	1	1
Cuvette		54	0	54	0	0	42	12
	Oyo-alima	54	0	54	0	0	42	12
Cuvette-Ouest		55	0	55	0	0	53	2
	Ewo	55	0	55	0	0	53	2
Kouilou		89	3	85	1	0	63	26
	Hinda-Loango	70	3	66	1	0	52	18
	Madingo Kayes- Nzambi	17	0	17	0	0	9	8
	Mvouti-Kakamoeka	2	0	2	0	0	2	0
Lékoumou		10	0	10	0	0	10	0
	Sibiti	10	0	10	0	0	10	0
Likouala		43	0	42	1	0	37	6
	Enyellé-Bétou	29	0	28	1	0	24	5
	Impfondo	14	0	14	0	0	13	1

TABLEAU 3 (suite) : Répartition par département et par district sanitaire des cas confirmés de COVID-19 au Congo, 14 mars 2020 au 02 janvier 2021

Département	District sanitaire	Cumul des cas confirmés	Cas actifs	Cumul des cas guéris	Cumul des décès dus au Covid-19	Cas importés	Masculin	Féminin
Niari		48	1	45	2	0	26	22
	Dolisie	42	1	39	2	0	21	21
	Kimongo	6	0	6	0	0	5	1
Plateaux		65	31	34	0	0	47	18
	Gamboma	37	3	34	0	0	28	9
	Djambala-Lékana	28	28	0	0	0	19	9
Pointe-Noire		1 912	283	1 595	34	15	1 531	381
	Loandjili	344	46	289	9	2	289	55
	Lumumba	672	144	516	12	8	512	160
	Mongo-mpoukou	350	34	309	7	5	284	66
	Mvoumvou	78	8	68	2	0	56	22
	Ngoyo	263	32	230	1	0	226	37
	Tchiamba-nzassi	43	0	42	1	0	34	9
	Tié-tié	162	19	141	2	0	130	32
Pool		21	2	19	0	1	16	5
	Ignié-Ngabé	3	0	3	0	1	3	0
	Kintele	18	2	16	0	0	13	5
Sangha		132	1	131	0	0	108	24
	Ouessou	132	1	131	0	0	108	24
CONGO		7 156	1 191	5 846	112*	50	4 985	2 171

* données actualisés au 2 janvier 2021.

TABLEAU 4 : Indicateurs de surveillance et de prise en charge des cas de COVID-19 du 14 mars 2020 au 02 janvier 2021

Indicateurs	48H	Cumul depuis le 14 mars
LABORATOIRE		
Nombre de tests réalisés	270	73 390
Nombre de tests positifs	29	7 160*
PCI		
Nombre d'EDS Covid-19 réalisés	0	112**
Prise en charge		
Nombre de cas parmi le personnel soignant	0	200
Nombre de femmes enceintes	0	6
Nombre de cas évadés	0	2

*Ce chiffre inclus les 29 nouveaux cas + les 4 cas de décès qui n'ont pas été pris en compte dans le SITREP 122. ; **En plus de 4 cas de décès qui n'ont pas été pris en compte dans le SITREP 122.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RIPOSTE

LEADERSHIP ET COORDINATION	PREVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des réunions du Comité technique 3 fois la semaine ; ▪ Validation des TDR pour une mission du comité technique à Brazzaville et à Pointe-Noire en renforcer la décentralisation des interventions de la riposte ; ▪ Validation d'un nouveau logiciel de gestion des cas COVID-19 et pour la facilitation de la production du SITREP. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de la désinfection des administrations publiques ;
<p>SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE ET POINTS D'ENTREE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite des prélèvements auprès des voyageurs, des contacts, des cas suspects et des volontaires ; ▪ Contrôles sanitaires aux points d'entrée et points de contrôle ▪ Listage des contacts et transfert des cas positifs vers les sites de prise en charge. 	<p>MOBILISATION SOCIALE ET COMMUNICATION SUR LES RISQUES</p> <p>Redynamisation de la campagne de sensibilisation par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La formation des cellules des organes de presse à Brazzaville et à Pointe-Noire ; ▪ La formation des responsables des établissements scolaires publics et privés ; ▪ Le lancement des véhicules lanceurs dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, pour renforcer la sensibilisation ;

PRISE EN CHARGE DES CAS

Hospitalisations en cours

Brazzaville	Nombre de patients (+ nouveaux patients)	Sous oxygène
Clinique Leyono	24 (+4)	3
Site du CHU	9 (-3)	1
Hôtel concorde Kintélé	32 (-10)	
Pointe Noire		
A. CISSE	19 (+9)	9
Mouissou Madeleine	17	
Cliniques privées	32 (-3)	

PRINCIPAUX DEFIS A RELEVER

- Mobilisation des fonds pour mettre en œuvre le plan de riposte actualisé ;
- Mettre à la disposition des départements les fonds pour la mise en œuvre effectives des interventions de lutte contre la COVID-19 ;
- Décentralisation effective des interventions de la riposte ;
- Acquisition de Lopinavir/ Ritonavir pour la prise en charge des patients COVID-19 ;
- Rendre fonctionnels les appareils RT-PCR dotés dans tous les départements.
- Assurer le dépistage massif en milieux scolaire et universitaire.

- La dotation des supports de sensibilisation sur le relâchement, le maintien des mesures barrières.

LOGISTIQUE ET INTENDANCE

- Mise à disposition des intrants de laboratoire et du médicament pour la prise en charge des

LABORATOIRE ET RECHERCHE

- Poursuite du dépistage des voyageurs, des cas suspects, des volontaires et des tests de contrôle des patients en fin de traitement.

SECURITE

- Continuation de la sécurisation des interventions de la riposte.

PROCHAINES ETAPES

- **Accélération de la décentration des interventions de la riposte :**
 - ⇒ Assurer le financement régulier des 12 cellules départementales de la riposte sont fonctionnelles ;
 - ⇒ Réhabiliter et équiper les locaux des secteurs opérationnels devant abriter les 12 unités départementales du COUSP ;
 - ⇒ Renforcer les compétences des membres des 59 EIR des districts sanitaires ;
 - ⇒ Mettre en place des interventions de communication de proximité dans les aires de santé des districts sanitaires du pays ;
 - ⇒ Installer les unités de pré-tri et d'isolement et de prise en charge des cas dans les hôpitaux des districts sanitaires, y compris les structures privées.

➤ **Synthèse des activités de préparation du Congo à l'introduction du vaccin contre la COVID-19**

Année 2020 :

- Adhésion du Congo à la facilité COVAX par lettre du 7 juillet 2020 y relative adressée par la Ministre en charge de la santé au Secrétaire Exécutif du consortium GAVI, l'Alliance mondiale du vaccin ;



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION, DE LA
PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME
AU DEVELOPPEMENT



- Participation régulière du Congo aux conférences virtuelles organisées par Gavi pour s'imprégner du mécanisme COVAX visant une répartition juste et équitable du vaccin contre le coronavirus (COVID-19) lorsque les vaccins candidats auront été validés.
- Lettre du 03 septembre 2020 adressée par la Ministre en charge de la santé au directeur général de l'OMS, relative aux informations sur les résultats d'essais cliniques pour les neuf (9) candidats vaccins retenus dans le portefeuille du Consortium GAVI/CEPI/OMS, ainsi que le détail du plan de financement en ce qui concerne le Congo ;
- Lettre de la Ministre en charge du plan à la Banque Mondiale pour l'acceptation d'un appui financier additionnel de 12 millions de dollars US pour la mise en œuvre de la vaccination contre la COVID-19 ;
- Soumission le 29 novembre 2020 de la demande d'assistance technique du Congo à Gavi pour un renforcement des capacités dans les domaines de la communication, des équipements de chaîne du froid et des stratégies de vaccination ;
- Note de service en cours de signature pour la mise en place d'une commission vaccination au sein du comité technique de la coordination nationale, chargée de la composante vaccination et travaillant en étroite collaboration avec le comité national des experts en tant qu'organe consultatif, afin de répondre à l'exigence de mise en place d'un groupe de travail national pour la mise en œuvre de la facilité COVAX ;
- Soumission de la partie A de la demande de vaccins de la République du Congo ;
- Préparation, en étroite collaboration avec le secrétariat de Gavi, de la soumission de la partie B de la demande de vaccins de notre pays ;
- Accélération de la mise en place du Groupe Technique Consultatif de la Vaccination (GTCV) en tant qu'organe consultatif permanent, chargé d'accompagner le PEV dans la recherche scientifique en matière de vaccination.

Année 2021 :

- Tenue d'une réunion virtuelle, le 4 janvier 2020, dirigée par Madame la Ministre en charge de la santé, sur la mise à jour des informations sur la facilité COVAX et mise en place du groupe de travail national chargé de coordonner la préparation du pays à l'introduction du vaccin contre la COVID-19

Pour plus d'informations, contacter :

Le Centre des Opérations d'Urgences de Santé Publique (COUSP)

 34 - 34



couspcg@gmail.com